

Si cet email ne s'affiche pas correctement, [cliquez ici](#).



*Sospel,
La newsletter de mon village*

Samedi 12 Septembre 2015 - Newsletter n°41

Nouveaux horaires de bus



Nos lycéens étant nombreux à faire le trajet entre Sospel et Menton, et ceci vers de nombreux établissements, la CAREF, qui a la compétence transports, a amélioré l'offre de transport:

A compter du lundi 14 septembre : il y aura des départs supplémentaires.

- départ de Sospel à 6h35 vers la gare routière
- départ de Sospel à 6h55 (2 bus)

- départ de Sospel à 7h55
- départ de la gare routière de Menton à 7h10

Tous les élèves pourront ainsi arriver à l'heure dans leurs différents lycées, certains élèves et travailleurs en amont de Castillon pourront eux aussi prendre le bus et arriver à l'heure au collège ou au travail.

Faites passer le mot, a priori, certains élèves allant au lycée Saint Joseph n'ont pas pris leur carte de bus, pensant qu'ils n'auraient pas de moyen de transport pour arriver à l'heure.

[Téléchargez les nouveaux les horaires](#) ou Rendez-vous sur le site de [ZEST](#)

Eau potable : Informations sur l'alimentation des secteurs berins et agaisien

Depuis quelques jours, le débit de la source de la Mule baisse à nouveau et les niveaux des bassins de la Mule et de l'Agaisien baissent en conséquence. **Aussi, il est à nouveau nécessaire de faire des approvisionnement en eau, via un transporteur externe à la charge de la commune, et les restrictions sont maintenues dans les quartiers desservis par ces bassins : Bérins et l'Agaisien.**

Grâce à la mise en place d'une dérivation par les agents communaux, les secteurs du Vier et de La Nieya sont quant à eux épargnés et alimentés pendant cette période par le bassin de Saint Roch.

Il est cependant toujours recommandé aux riverains, et même à l'ensemble de la population, de poursuivre leurs efforts en matière de consommation afin d'éviter une possible pénurie dans les semaines à venir au vu d'une météo fort clémente et avare en pluie.

Nous sommes bien conscients des désagréments occasionnés mais les solutions restent des pis-allers (coûteux : déjà 3500€ investis en matériel et livraisons !) et seule la rigueur permettra de gérer au mieux cette situation.

Place du Malpertus



Les travaux de réfection de la place du Malpertus reprendront le 21 septembre et devraient s'achever 3 à 4 semaines après.

L'interruption était due à des problèmes administratifs, techniques et financiers pour tous lesquels une solution a été trouvée.

Attention, pendant la durée des travaux, le stationnement sur le secteur va être très perturbé, de gros engins de chantier devant intervenir à la fois pour finir le revêtement au fond de la place du Malpertus et pour faire le marquage au sol.

Surveillez les arrêtés qui seront affichés, les véhicules gênants seront enlevés.

Réparation du trottoir de l'avenue Jean Médecin



Le trottoir avenue Jean Médecin, côté Bévéra, devait faire l'objet d'une réfection complète avec la réalisation d'un encorbellement qui aurait permis d'avoir une promenade entre le pont Vieux et le pont de la Concorde. Ce chantier devait être réalisé par le Conseil Départemental mais pour le moment, les travaux ne sont pas planifiés.

Le trottoir avait été endommagé en début d'année et des barrières posées pour le sécuriser et interdire l'accès piéton.

La situation se pérennisant, il nous a paru opportun de réparer le trottoir, d'installer des plots pour éviter que des véhicules ne se garent dessus au risque de le détériorer définitivement et de mettre en danger le conducteur.

Installation du premier défibrillateur



Le premier défibrillateur a été installé devant la mairie il y a 10 jours. Il s'agit d'un appareil portable, fonctionnant au moyen d'une batterie, dont le rôle est d'analyser l'activité du cœur d'une personne en arrêt cardio-respiratoire. Cette analyse est entièrement automatique, ce qui évite à l'opérateur toute prise de décision.

Depuis le décret n° 2007-705 du 4 mai 2007, l'usage des défibrillateurs est autorisé à toute personne, même non médecin. Ainsi, de nombreux lieux publics sont déjà équipés d'un défibrillateur automatisé externe (DAE) afin de pouvoir réagir au plus vite en cas d'arrêt cardiaque. Mais l'usage en accès libre des défibrillateurs n'est qu'un élément de la

chaîne de survie.

Quelques chiffres

En France, les arrêts cardiaques inopinés sont responsables d'environ 50 000 morts subites par an (soit 10 fois plus que le nombre de morts sur la route). Plus de la moitié d'entre eux sont liés à une anomalie du rythme cardiaque. L'âge moyen des victimes d'arrêt cardiaque extrahospitalier est d'environ 67 ans, avec une prépondérance masculine (2 fois sur 3). Le pronostic est d'autant meilleur que le sujet est plus jeune et que l'arrêt cardiaque survient dans un lieu public et devant témoin. Un appel immédiat aux unités mobiles de secours (SAMU et pompiers), des manœuvres simples de réanimation à la portée de tous, une défibrillation cardiaque très précoce, devraient pouvoir faire passer ce taux de survie à plus de 30%.

Les arrêts cardiaques surviennent devant témoin dans 70% des cas mais, en France, moins de 20% des témoins entreprennent des manœuvres de réanimation.

Le délai moyen d'appel aux unités mobiles de secours reste encore trop long (5 minutes), il s'ajoute au délai nécessaire d'arrivée des secours (en moyenne 10 minutes, le temps d'intervention étant deux fois plus long au domicile que sur la voie publique). Or, les premières minutes sont essentielles car chaque minute perdue diminue les chances de survie de près de 10%.

 [Votre mairie sur Facebook](#)



[Consulter le site de la mairie de Sospel](#)

[Je souhaite me désabonner](#)